

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT



2C DEVELOPPEMENT
SAS au capital de 1 369 €
Siège social : WASQUEHAL (59290) 145 Rue du Haut Vinage
502 224 298 RCS LILLE METROPOLE

1. **La société COJIPAR, représentée par Monsieur Hervé COISNE,**
LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQU'A ...

2. **Monsieur Christophe COISNE,**
LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQU'A ...

Agissant, conformément à l'article 21 des statuts, en qualité de seuls associés ayant le droit de vote dans les décisions collectives des associés de la société 2C DEVELOPPEMENT ci-dessus désignée, ont pris les décisions ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

- Extension de l'objet social ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoirs pour les dépôts et publications légales ;

PREMIÈRE DECISION

Les associés décident à l'unanimité d'étendre l'objet social à la prise de mandats sociaux en vue d'assurer le contrôle et la direction de sociétés.

Les associés décident en conséquence, à l'unanimité, de modifier ainsi qu'il suit l'article 2 des statuts relatif à l'objet social :

ARTICLE 2 - OBJET

La Société a pour objet :

- *La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, et notamment par la souscription ou achat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés de toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer, sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, mobilières, immobilières ou autres,*
- *La gestion en commun desdites valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés, et de toutes participations en général,*
- *La prise de mandats sociaux en vue d'assurer le contrôle et la direction des sociétés dont les titres sont ou seront détenus par la société en vue de favoriser leur développement,*
- *La gestion et l'administration des sociétés ou entreprises dont les titres sont ou seront détenus par la société, notamment l'assistance de ces sociétés ou entreprises par la fourniture de services de toutes natures, notamment sur les plans administratif, commercial, marketing, financier, comptable et plus généralement le financement, la gestion, le contrôle, la direction de ces sociétés et entreprises en vue de favoriser leur développement,*
- *Et plus généralement, toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation.*



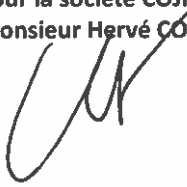
DEUXIÈME DECISION

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes formalités légales.

Fait à WASQUEHAL

Le 2 janvier 2025

Pour la société COJIPAR
Monsieur Hervé COISNE



Monsieur Christophe COISNE

